Image not found or type unknown

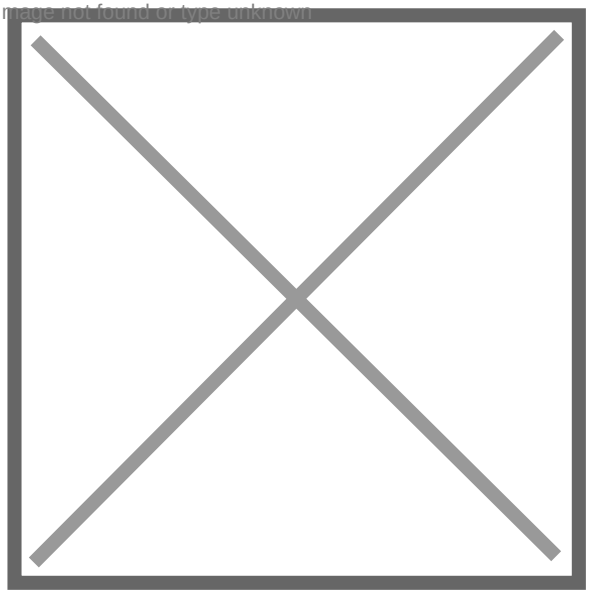

Je roule sans permis, sans assurance, sans carte grise.

Par **Bouffard**, le **10/03/2015** à **13:07**

Bonjour,

Je viens vous voir car ce matin je me suis fait attraper sans permis, sans assurance, sans carte grise.

Je suis actuellement en train de repasser mon permis qui a été annulé. J'ai une date de code. Je voudrais savoir si j'ai le temps de récupérer mon permis avant le passage au tribunal au mois de mai ? Quel risque ou quel intérêt ? La convocation ne parle pas de ça voilà pourquoi je me retourne vers vous.

Merci de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **13/03/2015** à **13:50**

Bonjour,

Je crois que votre intérêt est de prendre un avocat car, si vous lisez les dossiers en post-it, en en-tête de ce présent forum, vous saurez ce que vous risquez. Seul un avocat qui, en dehors du fait qu'il connait la loi a l'avantage de connaître les juge, saura donner des arguments qui permettraient de "limiter la casse".

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés